

## FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

NUMÉRO : 18-19-05

**OBJET :** NOUVEAU PROGRAMME DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE

### MESSAGE

Le nouveau programme de science et technologie de la Formation générale des adultes (FGA) comporte six cours offerts en 4<sup>e</sup> secondaire :

SCG/TSG-4059-2  
SCG/TSG-4060-2  
SCT/TSC-4061-2  
SCT/TSC-4062-2  
SCT/TSC-4063-2  
SCT/TSC-4064-2

Dans les deux premiers cours (ceux dont le code débute par SCG ou par TSG), on retrouve des contenus similaires à ceux des cours *Science et technologie et Applications technologiques et scientifiques* offerts en 3<sup>e</sup> secondaire à la FGJ. La réussite des cours SCG/TSG-4059-2 et SCG/TSG-4060-2 permet d'accumuler **quatre unités de matières optionnelles**, pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES).

Dans les quatre autres cours (ceux dont le code débute par SCT ou par TSC), on retrouve des contenus similaires à ceux des cours de la 4<sup>e</sup> secondaire de la FGJ. La réussite des cours SCT/TSC-4061-2, SCT/TSC-4062-2, SCT/TSC-4063-2 et SCT/TSC-4064-2 procure **des unités pouvant satisfaire à l'exigence du domaine de la mathématique, de la science et de la technologie (MST)**, pour l'obtention du DES.

Le tableau de la page suivante indique les cours à suivre pour compléter les différents parcours du programme de science et technologie de la FGA.

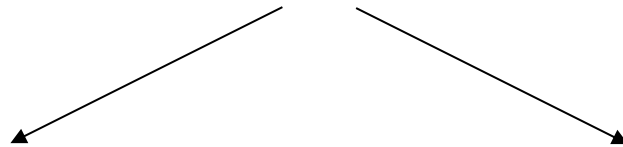
**FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES**

**SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

**4<sup>e</sup> secondaire**

**Science générale**

SCG/TSG-4059-2  
SCG/TSG-4060-2



**Science et technologie  
(ST)**

SCT/TSC-4061-2  
SCT/TSC-4062-2

**Applications technologiques et  
scientifiques (ATS)**

SCT/TSC-4061-2  
SCT/TSC-4062-2  
SCT/TSC-4063-2



**Science et technologie de  
l'environnement (STE)**

SCT/TSC-4063-2  
SCT/TSC-4064-2

**Science et environnement  
(SE)**

SCT/TSC-4064-2

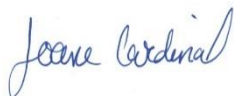
### Équivalence

Les personnes qui s'inscrivent à la FGA et qui ont réussi un des deux cours de science et technologie offerts en 3<sup>e</sup> secondaire à la FGJ ont droit à l'attribution de quatre unités de matières optionnelles de la 4<sup>e</sup> secondaire. Pour ce faire, deux codes d'équivalence ont été spécialement créés dans le système Charlemagne : SCG-404 pour le secteur francophone et TSG-404 pour le secteur anglophone.

Lorsque l'élève présente un bulletin scolaire sur lequel apparaît la réussite du cours 055306 ou du cours 057306, l'organisme scolaire doit transmettre le résultat EQU en utilisant le code SCG-404. Quand l'élève présente un bulletin scolaire témoignant de la réussite du cours 555306 ou du cours 557306, le code TSG-404 doit être utilisé pour la transmission du résultat EQU.

**Les cours 055306, 057306, 555306 et 557306 sont les seuls dont la réussite permet l'attribution de l'équivalence SCG-404 ou TSG-404.** Les contenus des autres cours de science qui ont été offerts en 3<sup>e</sup> secondaire à la FGJ ne sont pas assez semblables à ceux des cours du nouveau programme de la FGA pour être considérés comme étant équivalents.

Le formulaire joint en annexe doit être rempli, signé et conservé dans le dossier de l'élève pour qui une équivalence a été transmise. De plus, une copie de son bulletin scolaire de la 3<sup>e</sup> secondaire doit accompagner ce formulaire.



Directrice de la sanction des études

Date : 2018-07-26